



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION AVEC L'ASSOCIATION BD BOUM **DÉCISION N° AU-19-138**
EN DATE DU

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4934 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, 8^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association bd BOUM représentée par son directeur, Monsieur Bruno Genini, dont le siège social est situé au 3 rue Jacobins – BP 70239 – 41006 Blois Cedex, de louer une exposition intitulée « Boule et Bill » du 23 avril au 18 mai 2019, dont le coût total est fixé à 2 400 € (deux mille quatre cents euros) nets.

CONSIDÉRANT l'opportunité de cette proposition dans le cadre de la manifestation « Vincennes fête l'Europe » organisée par la ville de Vincennes le 11 mai 2019.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec l'association bd BOUM représentée par son directeur, Monsieur Bruno Genini, dont le siège social est situé au 3 rue Jacobins – BP 70239 – 41006 Blois Cedex, pour la location d'une exposition intitulée « Boule et Bill » du 23 avril au 18 mai 2019, dont le coût total est fixé à 2 400 € (deux mille quatre cents euros) nets.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des sports et des
relations internationales,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190405-lmc1H6145H1-AR
Date de réception en Préfecture : 05/04/2019
Date de Publication : 05/04/2019